

AFFAIRE No 18

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
POUR LA FOURNITURE DE DIVERS MATERIELS DE CUISINE
POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'ouverture de deux nouvelles écoles étant prévue pour la rentrée de septembre prochain, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à lancer un appel d'offres pour l'équipement des cuisines et des réfectoires :

- de la Z.A.C. de Sainte-Clotilde,
- des Eglantines,

ainsi que pour le remplacement, dans certains établissements, de matériels défectueux :

- éplucheuse,
- coupe-légumes,
- réchaud à gaz en inox.

Les crédits correspondants sont prévus au budget du Service de la Restauration Scolaire.

LE MAIRE DONNE LECTURE DES AVIS DES COMMISSIONS.

Commission des Travaux Publics

Compte tenu de l'urgence, l'appel d'offres a déjà eu lieu.

La Commission demande à ce que cette procédure soit avalisée par le Conseil Municipal.

Commission des Affaires Générales

Elle émet un avis favorable.

Commission des Finances

La dépense s'élève à 1 229 000 F, ainsi répartie :

- Ravate	541 000
- Macé	688 000

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 24 JUIN 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

